ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

TFAD

Russie, Fédération de

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2016-04-22

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)	Date d'échéance	Statut

0.0% rate of implmentation commitments to date

Obligations de mise en œuvre pour les membres développés

Conformément aux dispositions de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE), les membres développés ne sont pas admissibles au bénéfice des flexibilités pour la mise en œuvre de l'Accord prévues à la section II.

En conséquence, les membres développés et les membres en développement ou moins avancés qui choisissent de ne pas utiliser ces flexibilités doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'AFE au moment de son entrée en vigueur.

Légendes: Oui — Notification présentée | Non — Notification due | Non — Notification non échue

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/47/Rev.1	2021-09-24	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA
G/TFA/W/47	2021-06-25	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA
G/TFA/N/RUS/1	2019-03-01	Notification Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2 & 12.2.2

Téléchargé le 14 décembre 2025
Mis à jour le 18 août 2023

2025 © TFAD - http://www.tfadatabase.org